

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75 du 19 janvier 1953 :

n° 75

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 janvier 1953

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Rivaud, dame-employée auxiliaire 3e catégorie en service au Cercle de Djibouti, est autorisée à cesser son service pour compter du 7 février 1953.